



**SYNDICAT CGT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES SERVICES
DES MINISTRES ECONOMIQUES ET FINANCIERS ET DU 1ER MINISTRE**

**120 rue de Bercy – BATIMENT NECKER - Télé doc 712 - 75572 PARIS
CEDEX 12 – 01.53.18.72.94**

www.centralesfinancescgt.fr – syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

Action sociale à Bercy, des besoins croissants, des moyens insuffisants !

La CGT réaffirme son engagement pour une **action sociale ministérielle ambitieuse**, accessible **à tous les agents, actifs, contractuels comme retraités.**

Si l'administration met régulièrement en avant son action en matière de logement, restauration, vacances, loisirs, aides financières ou encore garde d'enfants, la situation sur le terrain révèle des difficultés persistantes.

Des moyens fragilisés

- Un budget affiché comme préservé mais soumis à des mises en réserve et à des retards de versement des subventions aux associations d'action sociale, créant des difficultés de trésorerie.
- Une offre insuffisante ou plus coûteuse : ralentissement de la construction de logements sociaux, places en crèche limitées, séjours et colonies plus chers ou moins nombreux, valeur faciale des titres-restaurant inchangée depuis 2015.
- Des dysfonctionnements récurrents : bugs sur les plateformes d'inscription, notamment pour les séjours d'été, suppressions d'emplois dans les délégations sociales et réorganisations dégradant la qualité du service rendu.
- Des reculs de prestations, comme la suppression des chèques-vacances pour les retraités.
- Un contexte marqué par l'annonce de 598 suppressions d'emplois à Bercy en 2026, aggravant la souffrance au travail et les besoins en matière d'action sociale

Pour la CGT, l'action sociale, conquête des luttes sociales, ne doit pas devenir une variable d'ajustement budgétaire.

Des besoins sociaux qui augmentent

Les difficultés de logement, particulièrement en Île-de-France, l'accès à une restauration abordable, la garde d'enfants ou encore le départ en vacances deviennent de plus en plus difficiles pour de nombreux agents.

La CGT dénonce une logique d'austérité qui conduit à revoir les prestations à la baisse plutôt qu'à renforcer les moyens, avec des retards de paiement, des réductions d'aides et une précarisation croissante des agents, notamment des jeunes, des familles et des retraités.

Elle dénonce également le manque de concertation sur certaines décisions importantes, qu'il s'agisse de ventes de patrimoine ou du choix d'opérateurs pour la complémentaire santé, malgré l'opposition exprimée par les organisations syndicales

Déménagement de la FASF à l'Espace Lumière : des inquiétudes persistantes

Depuis le 1er juin 2026, la Fédération d'Action Sociale Finances regroupant les trois opérateurs de l'action sociale a déménagé à l'Espace Lumière, dans le 12^e arrondissement de Paris.

La CGT estime que cette opération, présentée comme une rationalisation immobilière, soulève plusieurs interrogations :

- le coût du déménagement et des aménagements dans un immeuble tertiaire privé ;
- l'absence d'information complète sur les loyers et les charges futures ;
- **la suppression de l'accueil physique** et des guichets pour les agents ;
- la dégradation potentielle des conditions de travail liée aux open spaces, au Flex-office et à l'éloignement de certains services.

F Selon la CGT, cette opération risque d'entraîner une **désorganisation temporaire** des services, une dégradation des conditions de travail des personnels, une augmentation des coûts de fonctionnement et un affaiblissement de la proximité avec les agents ainsi que de la gouvernance paritaire.

Les revendications de la CGT

- un budget d'action sociale renforcé, sans mise en réserve ni réduction de crédits ;
- le versement intégral et dans les délais des subventions aux opérateurs de l'action sociale ;
- le développement du logement social, des places en crèche et des séjours accessibles ;
- la revalorisation des titres-restaurant, dont la valeur faciale est inchangée depuis mars 2015 ;
- le rétablissement et l'extension des aides aux agents et aux retraités, notamment les chèques-vacances ;
- davantage de transparence et une véritable concertation avec les représentants du personnel.

Pour la CGT, les moyens consacrés à l'action sociale doivent prioritairement servir à améliorer les prestations et l'accompagnement des agents.

L'amélioration de l'action sociale est indissociable de la lutte contre les suppressions d'emplois et de la revendication de meilleurs salaires et carrières.

La CGT Centrale Finances continue et continuera à se battre pour défendre une action sociale de qualité à hauteur des besoins des agents-e-s de notre ministère, obtenue après de grandes luttes et qui appartient à toutes et à tous.



[bluesky](#)



[facebook](#)



[whatsApp](#)



[instagram](#)



[site internet](#)

Rejoignez-nous :



flashez le QR code pour le bulletin d'adhésion